

## Programme de formation

---

### Préparer son audit de surveillance QUALIOPi selon le référentiel RNQ

#### DUREE

1 jour (7h)

#### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

##### Profil du stagiaire

- Tout organisme concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaite se préparer à l'audit de surveillance Qualiopi

##### Prérequis

- Aucun si ce n'est d'avoir déjà obtenu sa certification qualité Qualiopi

##### Accessibilité

- Modalité et délai d'accès : 1 mois à 10 jours minimum avant la formation pour la demande de prise en charge auprès des OPCO
- Salle accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Adaptation possible en fonction du type de handicap (nous prévenir au moins 15 j avant le lancement)

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier le cadre et les exigences de l'audit de surveillance Qualiopi
- Faire le point sur les changements survenus depuis l'audit initial et leurs impacts
- Vérifier la mise en œuvre concrète de sa démarche d'amélioration continue
- Définir son plan d'actions à mettre en œuvre avant l'audit de surveillance

#### CADRE REGLEMENTAIRE

- La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », du 5 septembre 2018 (JO du 06/09/2018)
- Décret no 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle (JO du 08/06/2019)
- Décret no 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences (JO du 08/06/2019)
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail (JO du 08/06/2019)
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation (JO du 8 juin 2023)
- Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 portant diverses mesures relatives au compte personnel de formation ainsi qu'au bilan de compétences (JO du 30/12/2023)
- Arrêté du 3 janvier 2024 portant fixation du plafond mentionné à l'article R. 6333-6-2 du code du travail (JO du 12/01/2024)

## PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Introduction : Cadre et exigences de l'audit de surveillance

1. Synthèse sur les évolutions de sa structure de formation et impacts
2. Analyse des points critiques et recadrage
3. Bilan sur la mise en place de sa démarche d'amélioration continue

## ORGANISATION

### Formateur

Bénédicte VINCENT – Formateur diplômé en ingénierie de la formation (Master IFSE Toulouse Capitole 1) ayant à la fois une expérience de responsable formation et d'auditeur qualité pour le compte de Bureau Veritas Certification sur le référentiel de certification VERISELECT (CNEFOP) et référentiel RNQ (Marque Qualiopi)

### Contact organisme de formation

Bénédicte VINCENT

Tel : 06 81 67 43 89

Mail : [certif.avenir@gmail.com](mailto:certif.avenir@gmail.com)

### Nombre de stagiaires

4 au minimum

8 au maximum pour un échange constructif et efficace entre les participants, tout en obtenant un résultat individuel

### Moyens pédagogiques et techniques

- Formation inter-entreprise ou intra pour répondre à un besoin spécifique d'une équipe formation
- Formation en présentiel ou à distance en classe virtuelle
- Echanges collaboratifs pour présenter les expériences de chacun et partager les outils pertinents
- Mise en pratique pour adapter ou créer ses propres documents et outils
- Utilisation des documents d'entreprise des participants, de modèles existants

### Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation finale portant sur la réalisation de son plan d'actions pour préparer l'audit de surveillance (à remettre maximum 3 semaines après la fin de la formation)

### Assistante technique (sur les outils) et pédagogique (formation à distance)

Bénédicte Vincent Tel : 06 81 67 43 89 Mail : [vincentbene@wanadoo.fr](mailto:vincentbene@wanadoo.fr)

### Activités pédagogiques à effectuer en inter session et durée : aucune

### Sanction finale

- Attestation de fin de formation

### Tarif session de formation

- Inter : 500 € / stagiaire \*
- Intra : sur devis selon le besoin et la taille du groupe

\* TVA non applicable : 261-4-4° a du CGI